

Le professeur-documentaliste : un média(c)teur

Sommaire

Activités Pédagogiques

Le collège A. et son projet d'établissement : un projet d'envergure.....p. 3

Le CDI : un lieu de travail collaboratif.....p. 3

La mise en œuvre d'une politique d'acquisition concertée.....p. 4

Le Défi-Lecture en 6^{ème} p. 6

La création de pages web dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation
2004 avec des élèves de 3^{èm}p. 8

Conclusion.....p. 10

Annexe

Annexe 1 : Questionnaire final du groupe « Egypte » du défi-lecture

Annexe 2 : Page d'accueil du site web réalisée par les élèves de 3^{ème}

Activités pédagogiques

Le collège A. et son projet d'établissement : un projet d'envergure

Dans une région rurale, village médiéval, situé à la limite de la plus grande forêt d'Europe a longtemps été actif grâce à l'industrie du liège et du bouchon. Ainsi, en 1974 un collège d'une capacité d'accueil de 400 élèves y est construit. Mais en 1993, avec la délocalisation des usines, l'établissement doit faire face à une situation de crise d'effectifs et le spectre de la fermeture surgit. Aussi, pour faire face à cette situation, un projet de grande envergure est élaboré. En 1997, le collège est labellisé Sport Nature Environnement. Depuis, le projet a permis de faire remonter les effectifs.

Le collège, situé en zone rurale isolée, accueille une population scolaire rurale aux origines socio-économiques difficiles.

A la rentrée 2002-2003, l'effectif total de l'établissement est de 165 élèves répartis sur quatre niveaux comprenant deux classes chacun. Statistiquement, 82% des collégiens sont issus de milieux socio-culturels défavorisés ou de classes à revenus moyens.

La spécificité de l'établissement réside dans l'option Sport-Nature-Environnement (SNE) proposée aux élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}, dans laquelle quatre thèmes sont à traiter au cours des deux années : l'eau et la forêt en 4^{ème} puis l'air et les déchets en 3^{ème}.

Les tests nationaux réalisés en 6^{ème} sont révélateurs du faible niveau des élèves, particulièrement en français, sur le plan de la lecture et des connaissances de bases (expression écrite et orale). Les résultats au brevet des collèges sont en dessous de la moyenne départementale et le taux de passage et de réussite en seconde générale et technologique reste faible et problématique. Cependant, ce constat varie en fonction des années.

Quant au projet d'établissement, il se décline en 4 axes principaux:

- Faire acquérir aux élèves des savoirs fondamentaux (ainsi que des savoir-faire et des savoir-être.)
- Aider les élèves en difficulté au travail personnel
- Accompagner individuellement l'élève pour définir son projet personnel et professionnel.
- Orienter l'élève vers les métiers de l'environnement.

Le CDI : un lieu de travail collaboratif

Bien que le collège dispose depuis six ans d'un poste pérenne, le changement annuel du professeur-documentaliste n'a pas permis le développement d'une politique cohérente quant au fonctionnement du CDI.

Avec 3000 documents, le fonds documentaire est plutôt riche, notamment en littérature de jeunesse. L'abonnement à une dizaine de périodiques peut répondre à la demande des utilisateurs.

Cependant, j'ai dû constater l'absence d'un projet CDI formalisé, toutes les activités étant menées « au coup par coup », sans réelle planification.

En accord avec l'équipe de direction, nous avons donc décidé, au regard de la situation singulière de l'EPL et de son projet d'établissement, de donner trois orientations majeures au projet documentaire du CDI dont j'étais chargée :

- Formaliser une politique d'acquisition concertée avec les enseignants de disciplines concernant l'option SNE.
- Renforcer l'acquisition des apprentissages documentaires.
- Elaborer un avant-projet CDI au travers de plusieurs actions.

Ainsi, en quoi, au sein d'un collège rural, le professeur-documentaliste peut-il devenir un média(c)teur ?

Contexte et objectifs

L'état des lieux laisse apparaître l'absence d'une politique documentaire pour ce collège.

Attendu que la documentaliste ne peut connaître toutes les disciplines et tous les besoins pédagogiques, j'ai décidé de **consulter mes collègues disciplinaires** et tout particulièrement ceux en charge de l'option SNE, pour optimiser les achats et, ainsi, mettre en place **une politique d'acquisition concertée** des ouvrages pour cette option. En effet, l'option SNE nécessite entre autres, l'achat d'ouvrages d'actualité sur des thèmes tels que :

- l'environnement
- le développement durable
- le tri et le recyclage des déchets

Mise en place

A partir de l'inventaire et du désherbage réalisés par la documentaliste précédente, j'ai pu identifier les lacunes et les compléments à réaliser dans les collections du fonds.

Les priorités :

- Rafraîchir le fonds ONISEP
- Porter une attention toute particulière aux classes 500, 600 et 700 accueillant l'essentiel des ouvrages pour l'option SNE sans pour autant négliger les autres classes.

Devant cet état de fait, une réaction s'imposait. Toutefois, l'offre éditoriale papier et numérique rend indispensable une sélection. Un protocole de sélection a été élaboré par l'équipe pédagogique afin d'améliorer la politique d'acquisition. En parallèle, j'ai effectué une **veille informationnelle**, en consultant des ressources en ligne :

- site d'éditeurs spécialisés
- associations
- réseau SCEREN/CNDP

Cinq exigences majeures

- Respecter le budget alloué (1/3 du budget annuel)
- Faire l'acquisition de collections récentes.
- Acquérir des livres manipulables par les élèves c'est-à-dire des ouvrages sur lesquels il est possible de faire des recherches documentaires (index, sommaire...).
- Offrir des contenus accessibles au niveau des élèves, faisant le tour d'une question en termes clairs et précis. Lexiques et dictionnaires sont à cet égard incontournables.
- Veiller à la complémentarité des supports pédagogiques.

Bilan

Au total, une trentaine d'ouvrages papiers et multimédias ont été acquis. Les achats s'élevaient à plus de 500€ prélevés sur les fonds propres du CDI.

Ce travail collaboratif a permis de démontrer que les achats effectués sont issus d'une réflexion collective et ne se limitent pas à la seule conviction personnelle du professeur-documentaliste ou à la pression des utilisateurs. La sélection d'ouvrages relève d'un choix positif d'inclure dans les collections des documents en conciliant qualité, diversité, adéquation aux besoins des élèves et cohérence avec le fonds déjà existant. Ces choix ne sont pas intuitifs et relèvent de règles bibliothéconomiques, constituées et à construire pour chaque CDI d'établissement. De plus, l'expression des choix, la définition des priorités et des exclusions gagneront à être débattues collectivement, afin de dégager des priorités claires pour le CDI et d'être à même de donner des explications cohérentes aux usagers comme aux membres du Conseil d'Administration qui votent et attribuent le budget annuel sur les choix et les raisons de non-choix, afin que la politique d'acquisition soit un réel outil de mise en œuvre des missions et des objectifs assignés au CDI.

Perspectives

A l'intérieur de chaque nouveauté, un mini-questionnaire a été glissé dont l'objectif est d'amener le lecteur à exprimer son point de vue sur l'usage qu'il fait de l'ouvrage emprunté. Je n'ai pu commencer le dépouillement, car trop rares sont, à ce moment, le nombre de questionnaire retournés.

Cette politique d'acquisition ainsi formalisée s'inscrit dans le projet d'établissement et pourrait être une amorce à la mise en place d'une véritable politique documentaire du collège.

Le projet

Les tests nationaux réalisés en 6^{ème} à la rentrée 2002 ont révélé la faiblesse des élèves, particulièrement en français. L'ensemble de l'équipe pédagogique, alertée par ces résultats, a proposé que tous les enseignants de disciplines participent à l'apprentissage de la lecture. Dans ce contexte, j'ai mis en place une action en faveur de la lecture au collège sous la forme d'un défi-lecture.

La mise en place

J'ai soumis cette proposition à l'enseignante de français. Enthousiaste, elle m'a néanmoins suggéré l'idée de proposer ce défi-lecture sur la base du volontariat : certains élèves en difficulté risquaient une surcharge de travail.

Bien que le défi-lecture fût plus attractif que les lectures imposées, la crainte que le projet n'attirât que les élèves « bons » lecteurs et n'effrayât les « non-lecteurs », nous préoccupait.

Ce projet n'intervenant pas sur ses heures-classes, l'enseignante de français s'est associée, encourageant les élèves à lire les ouvrages sélectionnés et à rédiger les questions pour l'équipe adverse.

J'ai contacté mes collègues de la cité scolaire voisine pour leur soumettre le projet :

Mettre en place un défi lecture fondé sur une participation volontaire des élèves de 6^{ème}, dont l'originalité résidait dans l'échange exclusif de courriels. L'aboutissement final était la sortie au « 4^{ème} Salon du Livre de Jeunesse d' » organisée par le biais de la convention éducative "Education Nationale - Conseil Général" et du CDDP.

Séduites, ces dernières ont adhéré au projet et à ses modalités plus souples : rencontre deux fois par semaine, entre 12h et 14h, au CDI sans « empiéter » sur les heures de français.

Le défi s'est articulé autour des objectifs suivants

- Faire lire aux élèves les livres choisis.
- Interroger la base documentaire et vérifier ainsi l'acquisition des compétences documentaires et transversales.
- Elaborer la fiche de lecture préalable à la formulation des questions pour chacun des ouvrages.
- Formaliser un questionnaire relatif aux contenus des livres (QCM, rébus, charades, devinettes, mots-croisés...).
- Découvrir et utiliser internet comme outil de communication (boîte aux lettres électronique), et comme source d'information. Organiser, par le biais du courrier électronique, la correspondance entre les élèves des deux établissements ainsi que l'envoi des questionnaires respectifs et ainsi vérifier les acquis du B2i niveau 1 .
- Favoriser l'autonomie, la socialisation des élèves et l'intérêt pour le travail de groupe

Les étapes

- Sélection d'ouvrages liés aux programmes de français et de géographie (trois thèmes retenus : L'Egypte, L'Afrique et les Dom-Tom). Les ouvrages de fiction et les documentaires choisis faisaient partie du fonds documentaire commun aux deux établissements ou ont été achetés pour l'occasion.
- Elaboration d'un calendrier prévisionnel du défi-lecture.
- Création des boîtes aux lettres électroniques pour chacune des 3 équipes.
- Correspondance régulière entre les élèves

Bilan

Contrairement à ma réserve, vingt deux élèves aux niveaux de lecture hétérogènes se sont portés candidats pour devenir des « lecteurs en herbe » pendant une année. Les élèves se sont répartis en groupes soit par affinité soit par rapport aux trois thèmes proposés. Ce projet a initié l'esprit d'entraide et de solidarité espéré.

La sortie au Salon du Livre de jeunesse a permis de faire découvrir à tous les élèves de 6^{ème} l'objet livre dans son intégralité.

Ainsi, lors du salon, les élèves ont rencontré « d'authentiques » illustrateurs et exploité le travail préparé au CDI.

Perspectives

Ce projet a permis d'installer une véritable collaboration entre le documentaliste et le professeur de français sur une action suscitant l'envie de lire.

Le projet augmentant la fréquentation du CDI et le taux d'emprunts en 6^{ème} mériterait à être reconduit.

Les fiches de lecture saisies par les élèves pourraient être accessibles par le biais d'une archive ouverte sur l'intranet de l'établissement ainsi que sur la rubrique CDI du site internet, voire mutualisées sur le site du CDDP 47, intéressé par cette littérature grise.

Création de pages web dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation 2004 avec des élèves de 3ème

Contexte

Face à une classe peu dynamique et peu motivée, l'enseignante d'histoire-géographie et moi-même avons décidé de faire participer les élèves de troisième au Concours national de la résistance et de la déportation 2004, et ainsi de les faire travailler autrement sur un point du programme. C'était aussi l'occasion de faire émerger des personnalités discrètes en cours, et d'essayer de faire réussir des élèves en difficultés.

Récemment formée au cours d'un stage du CDDP à la création de pages web, j'ai proposé à l'ensemble des élèves répartis en groupe d'aider ceux qui le souhaitaient à rendre compte de leur travail sous une forme numérique.

Un groupe de cinq élèves de cette classe de troisième, a décidé de tenter l'aventure et donc de présenter sa production finale sous la forme de pages web, alors que d'autres groupes ont choisi des modes de restitution de leurs travaux plus classiques.

Compte tenu du thème national cette année là, qui était « Les français libres », ce groupe a décidé de faire le portrait du Général de Gaulle, comme le premier des français libres.

Il s'agissait donc de créer avec ces élèves un site web à partir de leurs recherches et de leur réflexion par rapport au thème national.

L'essentiel du travail a été mené sur le temps libre des élèves entre 12h et 14h au CDI, suivi par le professeur d'histoire-géographie et la documentaliste.

Objectifs

Disciplinaires :

Acquisition de connaissances sur cette période historique inscrite au programme.

Documentaires :

➤ concernant les apprentissages documentaires

Pour alimenter les différentes rubriques de ce site, les élèves doivent rechercher des informations, les sélectionner, les synthétiser et rédiger un texte personnel.

Ce projet devait permettre de développer l'esprit critique des élèves à l'égard des sources d'information. Un des objectifs était également de les sensibiliser aux problèmes de droits.

➤ concernant les technologies de l'information et de la communication

Pour réaliser ce site, les élèves devaient avoir une représentation de ce qu'est un site web, comprendre ce qu'est la navigation hypermédia afin d'être capables d'imaginer des liens entre les textes du site ou vers d'autres sites et de rechercher des sites sur internet.

Ils devaient être capables également d'utiliser un composeur de page HTML

Déroulement

Le projet avec les élèves a débuté début décembre, ces derniers consacrant à cette activité deux fois une heure par semaine, entre 12h et 14h.

Décembre–janvier

- collecte des informations (établir une liste des informations nécessaires, repérer les sources, recueillir une information utilisable sur Internet).
- traitement de l'information (analyse des documents, choix de photos libre de droit, échanges d'informations et d'analyses avec les camarades travaillant sur le même sujet et les sujets différents).
- découverte du navigateur Mozilla et de son composeur de pages web.
- Choix des différentes rubriques qui devaient figurer dans le bandeau de navigation

Février-Mars

- production des synthèses
- répartition des huit pages web à réaliser entre les élèves (annexe1)
- élaboration des pages web.
- 15 mars : le site est placé sur Internet.

Stratégies organisationnelles

Les séances se sont déroulées principalement au CDI. Les élèves appréciaient d'y venir pour effectuer ce travail. Par ailleurs ils disposaient de la documentation et de l'équipement informatique du CDI qui, selon l'avancée des travaux, étaient indispensables.

Ces séances se sont donc déroulées, la plupart du temps, sous la présence conjointe de la documentaliste et du professeur d'histoire-géographie. Cette organisation nous a permis d'encadrer les élèves à deux et de pouvoir échanger immédiatement selon les situations à résoudre.

En ce qui concerne la répartition des tâches des deux enseignantes, les textes ont toujours été corrigés, validés par le professeur d'histoire-géographie avant d'être saisis, la documentaliste intervenant davantage pour guider les élèves dans leurs recherches et pour les aider dans l'utilisation du composeur .

Bilan

Un des aspects importants dans le déroulement de ce projet a été, en premier lieu, un bon fonctionnement du travail d'équipe des enseignantes. Il a permis de définir le rôle de chacune dans le projet, rôle spécifique ou rôle commun, et de s'investir dans cette activité pédagogique avec la même intensité et la même volonté de conduire les élèves à produire des textes de qualité et de les mettre en ligne.

Nous pensons que la bonne entente de l'équipe a été perçue par les élèves et a pu être un élément favorable à leur investissement. Un autre aspect par rapport à la nature de ce projet est la formation en technologies nouvelles de la documentaliste qui a été un élément facilitant. L'attitude favorable du chef d'établissement à la réalisation du site a également été importante car il est légalement responsable de ce site. Sans son accord, nous n'aurions pas pu mettre les travaux des élèves en ligne, ce qui aurait considérablement amoindri le projet.

Perspectives

La création d'un site web correspondait à un projet novateur. C'était la première fois que nous mettions les élèves en situation d'écrire pour une production hypermédia et dans la perspective d'être lus à l'extérieur. De ce fait, cette action nous a permis d'aborder concrètement l'écriture hypertextuelle et a eu une influence sur la qualité exigée. Par ailleurs, nous avons pu nous appuyer sur cette situation pour éviter que les élèves ne recopient les textes trouvés à la suite d'une recherche documentaire, ce qui est souvent le cas. En effet, s'agissant d'une publication sur internet, donc lisible par tous, il était exclu que les élèves ne respectent pas le droit d'auteur. Nous les avons donc conduits à reformuler dans leur propre langage toute information trouvée dans un texte sur lesquels ils s'appuyaient. Cette obligation a été acceptée plus aisément que les consignes habituelles de ne pas recopier les textes, car les élèves en ont compris la justification. De la même manière nous avons pu aborder concrètement la notion de droit à l'image, droit de citation et obtenir des références bibliographiques parfaitement exactes.

Les élèves ont pratiqué une écriture collective, situation qu'ils ont beaucoup appréciée, selon leurs dires, car elle leur a permis d'échanger leurs opinions, de mettre en commun leurs idées, de s'entraider et de se corriger mutuellement.

Les élèves ont été récompensés par le jury départemental pour ce travail en recevant le « prix spécial internet » du Concours national de la résistance et de la déportation 2004.

Conclusion

On voit donc bien à travers ces actions que le professeur-documentaliste est un média(c)teur dans l'EPLÉ. Il est à la fois un médiateur entre les élèves et l'information, notamment par la politique documentaire, la formation à la recherche d'informations et à l'usage des TICE, mais aussi un acteur à part entière au sein de l'équipe pédagogique et éducative.